



AMBASSADE DE SUISSE
AU GUATEMALA

GUATEMALA, 5 juin 1979

4^a Calle 7-73, Zona 9
Apartado 1426
Teléfonos 65 726 / 31 37 25
Telegrammadresse: Ambasuisse
Telex: 5257 Amsuiz Gu

Réf.: SAL.052.1 - YB/gc

Chers compatriotes,

L'odieux assassinat du Chargé d'affaires a.i. de Suisse au Salvador, M. Hugo Wey, a amené le Département fédéral des affaires étrangères (nouveau nom du Département politique fédéral) à fermer temporairement l'Ambassade de Suisse à San Salvador. Je tiens à souligner que cette décision est due à des raisons purement administratives et techniques et qu'elle n'a aucune signification particulière du point de vue diplomatique ou politique.

Pour assurer un contact permanent et plus aisé entre les membres de la communauté suisse et l'Ambassade de Suisse au Guatemala, chargée provisoirement des affaires consulaires suisses au Salvador, M. Max Homberger a bien voulu accepter la charge d'agent de liaison pendant toute la durée de cette période intérimaire. Il s'occupera particulièrement de la transmission des affaires urgentes ou de caractère spécial.

En conséquence nos compatriotes ayant besoin de l'Ambassade pour les affaires consulaires courantes (immatriculation, ex-matriculation, établissement ou prolongation de passeports, naissances, mariages, décès, successions, AVS/AHV, taxes militaires, assistance, emprisonnement, rapatriement, etc.) ou pour d'autres affaires ont trois possibilités :

1) Ils peuvent s'adresser par la poste directement au service consulaire de l'Ambassade de Suisse au Guatemala après avoir

./.



- 2 -

éventuellement, s'ils le désirent, pris conseil de M. Homberger.

L'adresse de l'Ambassade, ainsi que les numéros de téléphone et de télex et la direction télégraphique se trouvent indiqués dans l'en-tête de la présente circulaire.

2) Dans les cas urgents ou spéciaux, ils peuvent prendre contact avec M. Homberger qui se chargera d'entrer en relations avec l'Ambassade. Il pourra être atteint à l'adresse suivante :

Edificio "HMH"
Avenida Olimpica 3008
tél. 23.22.99, télex 20230(Homberger)
San Salvador.

3) En cas d'empêchement majeur de M. Homberger et si une communication urgente devait être adressée à l'Ambassade en dehors des heures de bureau, nos compatriotes peuvent tenter de téléphoner directement aux domiciles des personnes suivantes dans la ville de Guatemala :

Melle Ruth Fries, tél. 68.25.10, attaché, chargée des affaires
M. Rudolf Schaller, tél. 69.15.61, secrétaire consulaires
ou le soussigné, tél. 68.06.04. d'Ambassade

Je saisis cette occasion pour exprimer à M. Homberger mes plus vifs remerciements pour l'aide inestimable qu'il a apportée spontanément à l'Ambassade après le tragique décès de notre compatriote et ami Hugo Wey et pour le précieux service qu'il veut bien rendre à la communauté suisse et à cette mission diplomatique en acceptant, en qualité d'homme de confiance de l'Ambassade, de servir temporairement d'agent de liaison entre elles.

Veillez agréer, chers compatriotes, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

(Y. Berthoud)